

Effets de l'anglais sur l'apprentissage du français
(aspect écrit)

Dr Mohamed el Ghellai*

Résumé:

Cette recherche vise à montrer des aspects du système linguistique anglais qui induiseraient des erreurs écrites auprès des apprenants libyens du français. Ces derniers ont appris la langue anglaise suite à la langue arabe (langue maternelle).

Cette recherche dont l'objectif est de servir apprenants et enseignants du français, met l'accent sur ces aspects linguistiques qui freineraient l'apprentissage du code écrit et sa didactique.

Les aspects phonologiques, grammaticaux et graphiques des deux systèmes induiseraient des erreurs à prévoir.

* Département de Français - Université virtuelle Tripoli

Nous présentons quelques aspects de l'anglais induisant des erreurs écrites en Français :

1. Des différences systémiques anglais/ français

Pour des raisons méthodologiques, nous nous sommes limités ici aux aspects de l'anglais qui pourraient avoir une incidence sur les formes écrites du français.

L'alphabet anglais est identique au français. Par contre, la prononciation est spécifique à chacune des deux langues. Contrairement au français, l'anglais possède des voyelles longues telles que :

/i:/ beef, /a:/ car, /ɔ:/door, /u:/ noon. La lettre a s'écrit identiquement au français mais se prononce différemment : /ei/ cake ou /a / ago. Le système vocalique anglais a des incidences sur celui de l'arabe qui possède des voyelles longues fréquentes.

L'anglais se distingue donc par la fréquence des voyelles longues que nous présentons dans les pages suivantes. En plus du français, l'anglais comprend d'autres sons distincts dont nous présentons quelques aspects.

2. Quelques aspects des deux codes oral/ écrit de l'anglais

2.1. Sons et écrits en initiale et en médiane de mots

Nous distinguons des mots écrits à sons plats tels « rid, rat, not, cut, kick, rack, rot, cup », des mots écrits à sons diphtongués

tels « kite, rode, tape, nape, student, site, write ». La voyelle i est diphtonguée dans « light, right, find, kind, giant ».

"c" est prononcé [k] devant a, o, u ou consonne tels « cat, crush ». « c » est prononcé [s] devant i, e, tels « city, cellar ». « g » est prononcé [g] devant a, o, u, e, i; ou consonne tels « garden, glide ». La même lettre est prononcée [dʒ] devant le e et le i tel « gentle ». Le « h » anglais est expiré tels « have, hot, his » à l'exception de mots tels « an hour, an herb ». « j » est prononcé [dʒ] tel joy. j est prononcé [ju:] tels « jeer, jerk ». ng est prononcé [ŋ] dans des mots tels « strong, coming ». « r » est prononcé [r] dans des mots tels « rat, room ». « r » n'est pas prononcé dans des mots tels « dinner, doctor ». « r » est prononcé [ɹ] dans des mots tel « honor ». « r » est non prononcé en fin de syllabe dans des mots tels « girl, bird, garden ». Le « s » est prononcé [z] entre deux voyelles tel « désert, abuse ». Il est prononcé [s] entre deux voyelles lorsque la voyelle d'attaque est sourde b, k tels base, case except pause, cosmos. « ss » se prononce en général [s] tel « possible ». s final toujours prononcé. « s » est prononcé [s] après les consonnes sourdes p, t, k, et th, tels cups, months. « s » est prononcé [z] après les autres consonnes ou après une voyelle tels « eggs, clothes ». « sh » est prononcé [ʃ] dans des mots tels shall, shoe. « ch » est prononcé [tʃ] dans des mots tel « chair ». « ch » est prononcé [k] dans des mots tel « character ». « sch » est prononcé [sk] dans des mots tel « school ». sch est prononcé [ʃ] dans « schedule ». « th » est souvent prononcé [θ] dans des mots tels « thin, three, mouth ». Le « th » est prononcé [ð] dans des mots tels « clothes, bath, this, their ».

Des groupes voyelles se prononçant de la même façon, composent des types de mots tels « see, week, few, saw, law, boat, road, load ». D'autres mots se prononcent distinctivement: « sweat, lead, read, look, spoon, now, low, round, through, tough, thought ». Des sons voyelles sont prononcés distinctement: [ɔ:] dans « girl », [a:] dans « car », [ɔ:] dans « for, lost », [uɔ] dans « poor », [iɔ] dans « hear », [a:] dans « last », [ʌ] dans « rust », [u:] dans « roost ».

Nous mentionnons des lettres à valeur phonique zéro tel que le r en fin de syllabe ou de mot, le p devant un s « psychology », le k devant un n, le t entre consonne sifflante et la terminaison en « often ». Le w est non prononcé devant le h qui est expiré « whole ». le b n'est pas prononcé dans la terminaison mb « climb » [klaɪm]. gh ne se prononce généralement pas « high, right », se prononce rarement « tough ». gn se prononce distinctement à l'intérieur du mot « significant » [sig'nifikɑ̃nt].

2.2. Sons et écrits en finales de mots:

le i/y se prononce [ai] comme dans « my, die, lie, rye ». « verify, stupefy, appetite, bronchitis, society, variety » sont des exemples où la règle présentée est appliquée.

Le i/y se prononce [i] dans des mots de plusieurs syllabes terminés par y tels « sunny, foggy » ou dans des terminaisons « city ».

Verbes et noms terminés par « o » se transforment en : o → oes tels go → goes, et pour leur pluriel potato → potatoes. Les mots terminés par y précédés d'une consonne: y → ies tels fly → flies, lady → ladies. Les mots terminés par s, x, z, ch, sh, dont le

pluriel se forme « es » tels dress → dresses. Les mots terminés par f ou fe ont le pluriel en ves tel knife → knives. Les verbes terminés par y → ied. A remarquer que le e, n'étant pas accentué, il disparaît comme dans come → coming.

3. les consonnes doubles

La consonne finale est doublée pour les verbes d'une seule syllabe terminée par une seule consonne phonétique précédée d'une seule voyelle phonétique. Dans les autres cas, elle n'est pas doublée tel que « ask → asked ». La consonne finale est doublée pour les verbes à plusieurs syllabes lorsque la dernière syllabe est accentuée tel que « to prefer → preferred, preferring ». Elle n'est pas doublée si la dernière syllabe n'est pas accentuée « to order → ordered, to forecast → forecasting ».

ed est prononcé [id] après les dentales t,d tels defended, waited, [d] dans des mots tels sobbed, cleaned. [t] après sh, ch, ss, x, p, k tels washed, worked. Des types de mots sont prononcés distinctement tels « nature, measure, usual, television, crucial, initial, exhibition, precious ».

4. Comparaison des aspects écrits de l'anglais et du français

Nous pensons que la relation oral/ écrit est déterminante dans le fonctionnement graphique de toute langue. Selon B. Comrie, il n'y a aucune harmonie entre l'écrit et l'oral, en anglais.

“Modern english orthographical practice is more out of harmony with the spoken language that of many other languages, including Spanish, German and Old English.”⁽¹⁾

C.. L’anglais a une prononciation “ chaotique ”, selon B.

“No wonder that English spelling holds the distinction of being the most chaotic in the world.”⁽²⁾

L’accent en anglais est déplacé : “ problem ”, la lettre finale est prononcée : “ independent ” ; “ o ” est prononcé différemment dans “ body ”, “ bone ”, “ book ” et “ aloud ”, le cas est contraire en Français.

Le fonctionnement écrit de l’anglais est semblable au français à savoir les unités fonctionnelles de base. Par contre les régularités graphème/ phonème sont plus importantes en français. J. P. Jaffré précise à ce propos que:

“ Les principes de base sont identiques en français et en anglais. Les unités fonctionnelles de l’écrit sont les graphèmes qui peuvent avoir, comme en anglais, une référence phonique et/ou sémique. Les phonogrammes peuvent comporter 1, 2 ou 3 lettres (“ o ”, “ au ”, “ eau ”) et leur prononciation peut être influencée par l’environnement graphique subséquent (Cf. “ c ”, “ g ”, “ au ”). En outre, en français, les régularités dans les relations graphie-phonie sont très importantes : par exemple, les phonogrammes “ au ”, “ ou ”, “ ph ”, renvoient

toujours aux mêmes phonèmes. Ces régularités sont, par rapport à l'anglais, très fortes en ce qui concerne le système vocalique en raison de la grande stabilité des voyelles à l'oral. »⁽³⁾

Il est évident qu'il y a une différence entre le français et l'anglais au niveau de la structure syllabique. Liliane Sprenger Charolles précise à ce propos :

« [...] une autre différence entre ces deux langues est liée au fonctionnement de la structure syllabique. L'anglais a une préférence pour les syllabes fermées, et le français pour les syllabes ouvertes. Ces deux caractéristiques du français vont avoir pour conséquence de rendre les contours des mots perméables aux influences contextuelles : les initiales vocaliques et les initiales consonantiques sont attaquées par des phénomènes de resyllabation. Par ailleurs, en français, les voyelles sont tendues, elles ont un timbre précis qui reste stable tout au long de l'articulation. »⁽⁴⁾

Le même chercheur ajoute que:

« L'une des principales caractéristiques du français par rapport à l'anglais tient à la difficulté de repérage de l'unité mot à l'oral. En effet, le mot anglais a une certaine indépendance phonétique dans la phrase dans la mesure où tous les mots pleins ont leur accent propre. En français, l'accent de groupe se substitue à l'accent de mot : le mot est donc plus difficilement discernable à l'oral dans cette langue. »⁽⁵⁾

5. Aspects des systèmes verbaux anglais et français

De façon identique au français, l'anglais comprend des verbes réguliers et irréguliers ayant une conjugaison particulière. Les verbes réguliers préservent la même désinence finale aux personnes : I, you, we, they. Cette dernière change uniquement quand le verbe est conjugué au présent avec la troisième personne du singulier (he, she, it) où le verbe préserve " s " en finale en plus du radical.

Conjugué au passé, le verbe préserve une désinence finale correspondant à toutes les personnes, soit " ed " prononcée " t ".

6. Déterminants et adjectifs français et anglais

Contrairement au français, le masculin et le féminin n'ont aucune importance en anglais, pour identifier les substantifs.

Le pluriel des substantifs se distingue du singulier par " s ", lettre finale prononcée. À remarquer qu'il y a des substantifs dont le pluriel ne dépend pas de règles, tel que « man → men ».

L'anglais possède deux articles indéfinis, " a " et " an ", au singulier. Point d'articles indéfinis au pluriel.

Comme article défini, cette langue comprend " the " pour le pluriel et le singulier. Cet article préserve la même graphie, alors qu'il se prononce {θ} devant les voyelles et {ð} devant tous les autres cas.

Les pronoms relatifs " who ", " whom ", " that ", " which ", " whose " ont un usage distinct du français.

Qu'ils soient au singulier ou au pluriel, les adjectifs préservent une forme unique : tall ' tall ; old ' old ; beautiful ' beautiful.

“ The form is invariant regardless of the number and case of the modified noun, and irrespective of attributive or predicative functions. ”⁽⁶⁾

Par contre, en français, les adjectifs préservent des graphies variables et spécifiques à chaque aspect (genre et nombre). Pour des raisons méthodologiques, nous présentons brièvement le système anglais. Nous nous sommes limités aux aspects qui nous paraissent affecter la production écrite de nos sujets apprenant le français. Nous pensons que l’orthographe anglaise diffère de celle du français par la «présence» phonographique dans les finales des mots et des verbes et l’inexistence d’accents (simplification).

Selon A. Martinet, l’orthographe anglaise a des avantages par rapport à celle du français que nous proposons d’évoquer de part l’omniprésence du sonore, particulièrement en fin de mots.

« En anglais, si la forme du mot écrit doit changer, ce changement se manifeste dans la phonie. C’est entendu, *laughs* ne s’écrit pas comme il se prononce. Mais on n’a jamais relevé qu’on oublie de noter le « s » prononcé de « *he laughs* », alors que le français, petit ou grand, n’aura rien pour lui rappeler le « s » muet de la deuxième personne du singulier. Au total, il y a moins de fautes d’orthographe dans une thèse américaine, sous la plume d’un auteur qui n’a jamais fait une dictée de sa vie, que dans une thèse française où les plus pointilleux ont toutes chances de laisser tomber quelques accents circonflexes là où, comme dans *paraître*, ils ne font pas partie des éléments permanents de la graphie du mot. »⁽⁷⁾

Conclusion

Comme nous l'avons indiqué, nous avons traité exclusivement les différences systémiques qui pourraient avoir une incidence sur les formes écrites en langue cible. Le système linguistique anglais nous parait la source principale des erreurs d'interférence pour les apprenants du Français aux universités libyennes. Cette recherche nous permet de prévoir les erreurs écrites et de les corriger. En plus des aspects socio- psycholinguistiques, les aspects cognitifs dont les systèmes linguistiques déjà appris en premier et deuxième lieu jouent un rôle très important à prendre en considération dans l'apprentissage et la didactique du français et particulièrement le code écrit.

Notes

-
- ¹ Bernard Comrie, *The world major languages*, Croom Helm, London Sydney, 1987, p. 100.
- ² *Idem.*
- ³ . J.P. Jaffré et al, E.L.A.n° 91, *La genèse de l'écriture*, juillet-sept. 1993, p. 72.
- ⁴ Liliane Sprenger Charolles, *op. cit.*, E.L.A. n° 91, Juillet-Sept. 1993, CNRS Paris, p. 71-72.
- ⁵ . Liliane Sprenger Charolles, *Ibid.*, p. 72.
- ⁶ Bernard Comrie, *The world major languages*, Croom Helm, London Sydney, 1987, p. 95
- ⁷ . André Martinet, *graphie et phonie*, Lidil n°7 des lettres et des sons, P.U.G., 1992, p.17

Références:

- Alain Kerjean, l'apprentissage par l'expérience, Esf, 2006, 92133 Issy –les-Moulineaux Cedex, 224 pages.
- André Martinet, *graphie et phonie*, Lidil n°7 des lettres et des sons, P.U.G., 1992, p.17.
- Baker, C. 1988. Key issues in Bilingualism and Bilingual Education, Clevedon, Avon: Multilingual Matters.
- Bernard Comrie, *The world major languages*, Croom Helm, London Sydney, 1987, p.95- 100.
- Diaz, R.M. et Klingler, C. 1991. "Towards an explanatory model of the interaction between bilingualism and cognitive development", in: Bialystok, E. (Ed.): *Language Processing in Bilingual Children*, Cambridge University Press.
- Hagège, C. 1996. *L'enfant aux deux langues*, Paris: Odile Jacob.
- Jean Pierre Cuq et Isabelle Gruca, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Presses Universitaires de Grenoble, 2005, BP 47, 30040, Grenoble Cedex.
- J.P. Jaffré, J.David, E.L.A.n° 91, *La genèse de l'écriture*, juillet-sept. 1993, p. 72.
- Liliane Sprenger Charolles, E.L.A. n° 91, Juillet-Septembre 1993, CNRS Paris, p. 71-72.
- Lüdi, G. 2002. *Etre bilingue*, Berne: Peter Lang.
- Narvez, M. 2001. *Bilinguisme et biculturalisme, l'enseignement des langues vivantes*, Actes du séminaire national Partenariat, «académies - établissements français à l'étranger», Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Olivier Bertrand et Isabelle Schaffner, *Quel français enseigner ?*, les éditions de l'école polytechnique, janvier 2010, 91128 Palaiseau Cedex, 381 pages.
- Ricciardelli, L.A. 1992. «Creativity and Bilingualism», *Journal of Creative Behavior*, n° 26/4, 242-254.
- Stoll, C. 1997. «Le bilinguisme: une approche typologique», *Bulletin APVL*, Strasbourg, n° 54, 65- 76.